

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MARDI 08 DECEMBRE 2020 à 18 HEURES 30**

Le mardi deux mille vingt le MARDI 8 DECEMBRE à 18 heures 30, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Frédéric ROUET, Maire.

**Présents :** ROUET Frédéric, TORELLI Jean-Marie, MACHUROT Suzy, BOURGEOIS Gérard, SAINT CLAIR SPROUL BOLTON Philippe, JAUMOTTE Ghyslaine, CROSET Bertrand, LAZARE Florent, LORENZI Magali, DE LUCA Cécile, FABRE Isabelle, BLAISE Marine, JEAN Marylène

**Procurations :** GAGNAIRE Serge à ROUET Frédéric

**Absent :** JEAN Fabien

**Secrétaire :** MACHUROT Suzy

**DECISIONS DU MAIRE**

**DECISION 51 du 06/11/2020**

**EXERCICE DU DROIT DE PREMPTION URBAIN**

Non préemption sur la propriété sise 8, quartier de l'Église appartenant à Madame Laurence ROUBY

**DELIBERATIONS**

**N°1 à ACQUISITION IMMOBILIERE**

La Commune va acquérir à l'euro symbolique la parcelle Section E n°1906 d'une superficie de 406 m2 afin d'y installer un réseau pluvial.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés

**N° 2 à CONVENTION PDESI à AVIS DE COMPATIBILITE AVEC LE DOCUMENT D'AMENAGEMENT FORESTIER PAR L'OFFICE NATIONAL DES FORETS**

La Commune demande à l'ONF son avis de compatibilité avec le document d'aménagement forestier concernant les parcelles du site d'escalade avant de signer une convention avec le Département et la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade au sujet de l'entretien du site.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 3 à AIDE EN FAVEUR DES COMMERCES LOCAUX à MISE EN ŒUVRE D'UN DISPOSITIF DE DISTRIBUTION DE BONS D'ACHAT AUX MENAGES FISCAUX DE LA COMMUNE.**

Afin de soutenir économiquement les commerces et artisans-commerçants de la Commune impactés par la pandémie, deux bons d'achat d'une valeur de 10 euros chacun vont être distribués à chaque ménage fiscal du village à utiliser avant le 30 juin 2021

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N°4 ó DM 2 BUDGET PRINCIPAL**

DM de 13 000 euros en fonctionnement et de 45 000 euros en investissement.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 5 ó CONVENTION DE STERILISATION ET D'IDENTIFICATION DES CHATS  
ERRANTS AVEC LA FONDATION 30 MILLIONS D'AMIS**

Convention signée pour l'identification et la stérilisation de 25 chats pour 2021. Les frais étant payés de moitié entre la Commune et la Fondation 30 millions d'Amis.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 6 ó CAMPING-PISCINE SAISON 2021**

Ouverture du camping le jeudi 1<sup>er</sup> avril 2021 et fermeture le mardi 2 novembre 2021

Tarifs inchangés

Ouverture de la piscine du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août 2021 tarifs inchangés

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 7 ó CONVENTION AVEC LE SYNDICAT MIXTE DES EAUX DE LA REGION  
RHONE VENTOUX POUR INSTAURATION D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE  
CANALISATIONS D'ASSAINISSEMENT**

Passage de canalisations d'assainissement sur la parcelle AC 944 appartenant au domaine privé de la Commune.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

**N° 8 ó CONVENTION AVEC MONSIEUR ROBERT AIME POUR INSTAURATION  
D'UNE SERVITUDE DE PASSAGE DE CANALISATIONS D'EAUX PLUVIALES**

Passage de canalisations d'eaux pluviales sur la parcelle AC 319 appartenant à Monsieur Robert AIME.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

FAIT A VILLES-SUR-AUZON, le 08 Décembre 2020

Le Maire,  
Frédéric ROUET